

N°2023/207

Nouméa, le 18 juillet 2023

DOUZE PROJETS EN FAVEUR DU HANDICAP RÉCOMPENSÉS LE LUNDI 17 JUILLET À L'HÔTEL DE VILLE

Sonia Lagarde, présidente du CCAS de la ville de Nouméa, a remis un prix aux douze associations et établissements scolaires lauréats de l'édition 2023 de l'appel à projets en faveur du handicap.

Cette année, vingt-deux projets ont été proposés au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa. Vingt et un projets respectaient l'ensemble des critères de présélection et ont été présentés aux membres du jury.

Après délibération du jury, 12 projets ont été retenus et recevront au total 2 844 796 MF de subventions.

Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives permettant d'améliorer les conditions de vie et le quotidien des personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans le cadre du programme du CCAS « *Bien vivre son corps et son handicap* ».

Il est ouvert chaque année aux classes scolaires spécialisées et aux associations œuvrant dans le domaine du handicap.

LES LAURÉATS 2023



1^{er} prix : Collège de Normandie, classe ULIS pour le projet « *des coloriages et de la langue des signes* ». Conception de plans illustrés géants représentant des lieux de Nouvelle-Calédonie. Ces lieux seront identifiés grâce à un QR code qui donnera accès à une description des lieux, filmée en langue des signes ou en langue parlée complétée (LPC).

2^e prix : Association des Parents et Amis de personnes handicapées (APEI – Institut Médico-psychologique) pour le projet « atelier théâtre ambulant ». Grâce à l'achat de matériel audio et sono permettre à la troupe de théâtre de l'association de se produire auprès d'un public diversifié.

3^e prix : Collège Georges Beaudoux, classe Ulis pour le projet « atelier couture ». Acquisition de matériel de couture pour promouvoir la créativité des élèves de la classe par la pratique de la couture, tout en favorisant le lien social avec les autres élèves par l'exposition des œuvres et la démonstration des savoir-faire. Sensibiliser également les élèves au développement durable par la revalorisation des matériaux.

4^e prix : Groupe scolaire Trouillot-Les Hibiscus, classe CLIS pour le projet « la valise sensorielle ». Acquisition d'un kit sensoriel (regroupant divers objets de manipulation), afin de favoriser la concentration et les apprentissages des élèves atteints de troubles de déficit de l'attention ou de troubles du spectre de l'autisme, scolarisés dans l'établissement.

5^e prix : Collège Porte de Fer, classe ULIS pour le « journal télévisé - l'hebdo Tawapi ». Acquisition de matériel audio pour permettre aux élèves de la classe ULIS de créer et concevoir des vidéos pour présenter l'actualité du collège auprès de tous les collégiens.

6^e prix: Association sportive du Collège de Normandie pour le projet « une saison d'athlétisme pour les élèves de Normandie ». Prise en charge de 3 journées de compétition du challenge « handisport-adapté » pour des élèves en situation de handicap pratiquant l'athlétisme afin de valoriser leur pratique et les encourager à la pérenniser.

7^e prix : École Marguerite Arsapin, classe CLIS pour le projet « jeux géants ». Acquisition de 5 jeux de société géants, afin de favoriser l'inclusion des élèves de la classe CLIS en leur permettant d'animer et d'organiser un espace jeux lors des récréations.

8^e prix: Association APEHNC – Maison Gabriel Poedi pour le projet « tous à l'eau avec le tiral'eau ». Grâce à l'acquisition d'un Tiralo permettre à tous les résidents d'accéder aux plages et rivières de la Nouvelle-Calédonie, et de pouvoir s'y baigner.

9^e prix: Association Calédonienne des Handicapés – Foyer Paul Reznik pour le projet « chanson Tous Ensemble ». Enregistrer en studio une chanson écrite par les résidents, définissant leur vie au quotidien et mettant en valeur leurs émotions

10^e prix : Association des Parents et Amis de personnes handicapées (APEI – Etablissement Spécialisé d'activités dirigées) pour le projet « automassage ». Acquisition de matériel d'automassage pour favoriser le bien-être physique et mental des adultes accueillis à l'ESAD.

11^e prix : Association Croix-Rouge – Maison de la petite enfance pour le projet « jardin sensoriel ». Aménager et équiper un sentier sensoriel pour favoriser l'éveil sensoriel et stimuler le développement psychomoteur de l'enfant. Promouvoir l'inclusion des enfants en situation de handicap.

12^e prix: Association HIPPOCAMPE pour le projet « favoriser le bien-être et la créativité de personnes en situation de handicap psychiques ». Mettre en place de séances de yoga et de musique qui auront pour objectifs de développer le potentiel des personnes, lutter contre l'isolement psychique, favoriser la recherche du bien-être et la capacité à tenir compte de l'autre.